



COMITE DIRECTEUR DE PETANQUE DES LANDES

CR 2019 / 07 – 20 novembre 2019 – Soustons

Membres présents : Christophe BARTHE, Jean-Pierre BECHERIC, Véronique CAPDEVILLE, Virginie DARRIGADE, Philippe DEFICIS, Pascal DESCOUENS, Delphine FOURTEAU, Jacques LACAVE, Jean-Jacques LAGIERE, Jacky LAPLACE, Bernard NASSIET, Philippe LENDRE, Georges LOBY, Christian OLIVAN, Josiane SAUBESTY

Personne invitée : Vincent DARRIGADE

Membres et personnes excusés : Olivier CAILLEAUX, Jean-Marie RABA

Jacques LACAVE (*Président du CD40*) ouvre la séance à 18h30.

Rapporteur de séance : **Jean-Jacques LAGIERE**

1. Approbation de CR des réunions

Réunion du Comité des Landes - 18 septembre 2019 - Artassenx

- **Phrase à supprimer** : **B. NASSIET** : Problème de fond, manque d'arbitres pour couvrir les compétitions – Estime que les raisons du manque de motivation des candidats sont les contraintes et compétences demandées des arbitres
- Pas d'autres commentaires

2. Textes et Règlements

J-J. LAGIERE effectue un compte rendu de la réunion de la commission Textes et Règlements tenue le mercredi 6 novembre 2019.

- **REGLEMENT 2020 A VALIDER**
 - **Coupe des Landes** – Les modifications concernant les tenues et le calendrier des ½ et finales départementales sont adoptées.
 - **CDC OPEN** – 2 équipes descendent du niveau C.R.C en C.D.C 1, ce qui implique qu'une équipe supplémentaire devra descendre de C.D.C 1 en C.D.C 2. Or ce cas n'avait pas été envisagé par le Comité. En conséquence, la C.D.C 2 OPEN comptera 33 formations en 2020 au lieu des 32 initialement prévues. Nous aurons donc 3 poules de 8 formations et 1 poule de 9 formations, sauf forfait d'une formation avant le début de la compétition. Le règlement C.D.C OPEN est donc à revoir pour 2020.

- **STATUTS DES CLUBS**

Beaucoup de clubs ne sont pas à jour avec l'adoption des statuts proposés par la Fédération.

Solutions proposées :

- demander le retour des statuts des clubs suite aux AG de 2019 en précisant sur le message le contenu de l'article de la fédération :
Administratif & Sportif du 21/12/2018 - Article 27 – « *Les associations affiliées à la FFPJP ainsi que les organes déconcentrés ont obligation de se conformer aux statuts types édités par la FFPJP* »
- Exiger le retour de la fiche d'identification

C. OLIVAN : estime qu'il s'agit d'abus de la fédération pour l'obligation des statuts.

- **DEMANDES DIVERSES**

- **J. DESMOULIES** – Demande que soit invité aux réunions du Comité départemental, le responsable de la Commission des textes et règlements :
 - **Décision du CD40** : Pas de suite à cette demande
 - **P. DESCOUENS** : propose une invitation exceptionnelle si besoin de l'avis ou des compétences
- **J. LAPLACE** : trouve trop facile l'imposition des décisions par la Fédération avec une absence de décisions dans le cas de refus d'application par les clubs. Il souhaite que le Comité des Landes soit plus ferme dans les sanctions prises des clubs qui n'appliquent pas les décisions de la Fédération, mais regrette le manque d'appui de cette même fédération en l'absence de textes de référence.
- **Ph. LENDRE** : précise que chaque délégué doit posséder les règlements correspondants à la compétition suivie – Présence des documents à la table de marque
- **G. TRIPOLI (membre de la Commission des Textes et Règlements)** :
 - propose que les feuilles de rencontres pour les CDC soient transmises aux clubs organisateurs déjà renseignées avec les noms et numéros des licenciés inscrits dans les équipes initiales – Afin d'éviter un stress inutile aux capitaines des formations !!
Proposition refusée par le CD40 – Les capitaines doivent avoir les licences en main pour remplir les feuilles de rencontres. Il ne faut pas ôter les responsabilités des dirigeants des clubs.
 - a émis un doute, et insisté, sur la mise en ligne sur le site du CD40 des résultats du C.D.C Vétérans, malgré les explications de **J.J LAGIERE**.
 - Possibilité d'erreur avec inversion de saisie corrigée par la suite.
 - **J.J LAGIERE** a très vivement réagi sur ces propos, qui mettent en doute non plus les compétences des intervenants sur le site du CD40, c'est-à-dire **Vincent DARRIGADE** et **Jean-Jacques LAGIERE**, mais sur l'honnêteté de ces derniers. Ce qui est intolérable !!

J.J LAGIERE estime que si les dirigeants du Comité des Landes n'ont plus la confiance des licenciés pour gérer les résultats des compétitions, ils n'ont plus qu'à rester chez eux ...Il pense que ces réflexions et accusations ne seront pas sans conséquences sur les choix à effectuer en fin de mandat.

- **TENUES DES LICENCIÉS – NOUVEAUTES POUR 2020**

- Faire passer les informations pour les AG des clubs et Districts
- Mettre à jour le site du CD40 avec les nouveaux états affichés sur le site de la fédération

- **PRISES DE LICENCES POUR 2020**

- Informations à faire passer aux clubs
 - Bordereaux licences 2020 disponibles sur le site du CD40
 - Certificats médicaux avec liste aux clubs pour les nécessités de refaire ces derniers.

- **CHALLENGE CLUB COMPLET**

- Projet envisagé fin 2018, mais classé sans suite par manque d'informations

3. CALENDRIER SPORTIF

- **J. LACAVE** : commente le maintien des compétitions du C.D.C de début novembre, malgré des conditions climatiques très difficiles.
 - Site de Sort : Transfert des parties sur 2 sites voisins et protégés
 - Site d'Ychoux : Transfert des parties sur le site de Parentis, car les terrains supportaient mieux les conditions de pluie. Un grand merci aux dirigeants du club de Parentis qui ont ouvert en catastrophe leurs locaux et terrains afin que la compétition soit maintenue.

Les délégués de ces 2 sites, **C. BARTHE** et **J.J LAGIERE**, ont eu beaucoup de difficultés à gérer cette compétition, se retrouvant seuls à devoir prendre des décisions qui n'ont pas fait, loin s'en faut, l'unanimité. Mais l'urgence était là !! Avec des contraintes contradictoires ...

B. NASSIET : demande comment prendre des décisions urgentes ? Il propose la création d'une cellule de crise qui sera apte à prendre des décisions urgentes.

- **CDC FEMININES** – Propositions de modifications du calendrier pour la division 2 - Barrages 21/05/2019 – 1/8 et ¼ le 7/06/2019 – ½ et finale le 18 octobre – **Propositions acceptées par le Comité**
- **P. DESCOUENS** : demande quand a été prise la décision de protéger les concours à 500 € en précisant l'incohérence de la décision ? Réponse de **J. LACAVE** : Application d'une décision prise lors des précédents mandats.

Pour 2021 – Changement de principe de protection des concours à 500 €

Commentaires effectués :

- **D. FOURTEAU** : si concours non protégé, les clubs n'organiseront plus les concours à 500€
- **C. BARTHE** : Protéger si les concours sur les mêmes catégories
- **B. NASSIET** : le fait de protéger un concours influe t'il sur la participation ?

Demande d'un vote immédiat :

Règles de protection à établir pour 2021 minimum des concours à 500€ :

- Tenir comptes des catégories
- Prendre en compte d'un minimum kilométrique – minimum 50 km

4. COMPTE RENDU AG REGION NOUVELLE AQUITAINE

J. LACAVE effectue le compte rendu de l'Assemblée Générale, tenue à AGEN 9 novembre 2019

- **EFFECTIFS** : Nombre de licenciés : 34563 licenciés avec 2041 jeunes seulement, baisse de 149 par rapport à l'année dernière.

- **FINANCES**

Cotisation de 4€ par seniors et juniors + 0,50€ avec une avance demandée en cours d'année, soit 4,50€ pris en compte pour 2019. Toutefois l'avance demandée de 0,50€ est devenue partie composante et définitive de la cotisation sur 2019, suite à un vote des présidents des comités composant la région de Nouvelle Aquitaine.

B. NASSIET : Très vive réaction : dénonce vivement la facilité de la décision prise par la région qui modifie une avance demandée en participation obligatoire

C. OLIVAN : vérificateur aux comptes en 2018, commente les frais de déplacements exorbitants suite aux éloignements des participants aux réunions. Il évoque la possibilité d'effectuer des réunions en vidéo participation.

Pour 2020 – 5€ de cotisations par licence ont été acceptés lors de l'assemblée générale.

Budget prévisionnel : 200.000 €

Les dépenses supplémentaires à envisager pour 2020 portent surtout sur l'organisation des championnats de tir de précision (montant des frais élevés à 8000€ - 16 arbitres nécessaires pour une journée + Repas + Déplacements)

Il faut donc envisager une dépense supplémentaire d'environ 4000€ pour le budget du Comité des Landes en 2020

B. NASSIET : Toujours très remonté, conteste non pas les résultats, **mais la manière de faire**. Transformer une avance en participation obligatoire - **C'est lamentable !**

- **SPORTIF**

Championnats régional des jeunes – un seul championnat au lieu de 2 sur 1 jour – avec le système Swiss – parties en une heure chacune – 3 équipes par catégories et par comités (J;M;C) à qualifier pour St Pierre Oléron - championnat benjamins en Gironde à Bassens pour 2 équipes – Suppression de l'ancien championnat territorial

2021 – Equipes qualifiées pour le championnat de France directement par les comités + un certain nombre d'équipes qualifiées par la Région

Jeunes – Championnat régional par équipes – Minimum de 4 équipes BM et 4 équipes JC – Possibilité de regrouper les comités pour obtenir le nombre d'équipes exigé – Seulement 2 clubs autorisés au lieu de 3 actuellement

Seniors – Statu quo pour 2020 – 2021 championnats régionaux uniquement

Délégué nationaux – Tyrosse **A. NEHEMIE** – Soustons **S. PAGNOUX** – Capbreton **A. NEHEMIE** – Mimizan **M. MAZZER**

5. CHAMPIONNATS DE CLUBS

- **J. LACAVE** effectue un bref compte rendu des résultats des différents championnats des clubs. La synthèse sera transmise à **Philippe DEFICIS**, référent de ces différents championnats.
- **CDC Féminines** – finale le 24 novembre 2019 à Soustons
Fabrice LATRUBESSE arbitre – Déléguée **Virginie DARRIGADE**

- **CDC OPEN – suites de la journée du 3 novembre 2019**
 - Présentations de courriers de clubs mécontents
 - Courrier de St Vincent de Paul – Joaquim NOGUEIRA
 - Courrier de Bretagne de Marsan
 - Description par J. LACAVE et J.J LAGIERE de la chronologie des évènements qui ont amené à une décision décriée par tous - – conditions ok le vendredi précédant les compétitions car vigilance orange non annoncée
 - **St Vincent de Paul** – sur 64 formations, une seule ne s'est pas présentée sur les cadres de jeu - demande de l'annulation de l'amende pour forfait
Décision du CD40 : Maintien de l'amende sauf 1 voix

- **C.D.C PROVENCAL 2020 – date limite d'inscription des équipes : 8 décembre 2019**
 - Bordereau d'inscription à transmettre aux clubs très rapidement
 - Droit d'inscription 20€ par équipe
 - Tirage au sort des poules : 11 décembre 2019 – 16h30

6. COUPE DE FRANCE

- **COUPE DE FRANCE 2019 – 2020**
 - SEIGNOSSE 2^{ème} tour de zone éliminé
 - MONT DE MARSAN recevra BASSENS pour le 3^{ème} tour de zone

- **COUPE DE FRANCE 2020 – 2021**
 - inscriptions pour le 31 janvier 2020 au plus tard donc nécessité de l'annoncer aux clubs par mails et annonce sur le site du CD40
 - Droits d'inscriptions : 20€
 - Déclarations des équipes à la FFPJP pour le Comité des Landes - date limite le 18 janvier 2020
 - Tirage au sort du 1^{er} tour – Mardi 21 janvier 2020 à Soustons – 16h30

7. FORMATIONS ET EXAMENS

Anne DARRIGADE – district de DAX : Quand auront lieu les examens de graphiqueurs ?

Réponse **C. BARTHE** : Mail transmis à la fédération sans réponse pour le moment

C. BARTHE effectue un point rapide

- 2 BF1 recyclés, 16 éducateurs pour l'examen BF1
- Beaucoup de monde pour la formation tronc commun – Arbitres, éducateurs
- Formation le 5 janvier 2020

Vincent DARRIGADE – très déçu du recyclage du week-end dernier, déplacement jugé inutile

8. SPORT ADAPTE – Journée du 30 novembre 2019 – Virginie DARRIGADE

Cette journée correspond à la 3^{ème} journée de zone pour la qualification France – Sport adapté

- Organisation :
 - Menu modifié : Pâté, pâtes bolognaises, compote
 - Salle REZANO réservée gratuitement sans chauffage
 - 60 bénévoles demandés, licenciés de préférence
 - Repas des bénévoles pris en charge par Sport adapté
 - Nombre de joueurs = 200 prévus
 - Rappel pour appel des bénévoles effectué sur le site du CD40
 - Café offert – autres boissons payantes

9. ARBITRAGE –Josiane SAUBESTY

- Assemblée générale le 1^{er} décembre 2019
- Convocations transmises à tous les arbitres
- **Virginie DARRIGADE** : Combien de personnes pour le repas ? se propose de préparer un repas
- **B. NASSIET** : s'insurge sur le paiement automatique par le CD40 pour lors de l'AG aux arbitres, surtout qu'il n'y aucune exigence en retour. Les arbitres qui sont présents sur les compétitions, lorsqu'ils sont volontaires, sont déjà payés par les organisateurs. **P. DESCOUENS** propose un forfait de 10€ de participation pour le repas des arbitres

- **EXAMEN DES ARBITRES**
 - 13 candidats au total, avec un de 60 ans environ, les autres étant plus jeunes, ce qui est rassurant
 - date limite d'inscription – 30 novembre 2019
 - 11 personnes à inscrire pour le tronc commun du 5 janvier 2020
 - Composition du tronc commun : formation initiale – sécurité – présentation de la fédération – présentation des exigences du sport pétanque

- **C. OLIVAN** : demande si des sanctions sont prévues pour les clubs qui ne respectent pas les conditions d'arbitrage selon les effectifs. Réponses de **J SAUBESTY** et **Ph. LENDRE** : pas de sanctions prévues par la Fédération.
J. LAPLACE : difficultés de prendre des décisions si la fédération n'impose pas des résultats

- **SOLUTIONS POUR ARBITRAGE**
 - **G. LOBY** : revoir le volet formation des arbitres sur une période minimum d'un an
 - **P .DESCOUENS** : est-il possible d'ouvrir les candidatures d'arbitres aux civils ? Puis prendre une licence sans club affecté ? **Objectif** : avoir des arbitres qui ne sont pas joueurs afin de délester les licenciés du poids de l'arbitrage –Solution à proposer à la Fédération

- **V. CAPDEVILLE** : Solution appliquée dans le Gers – volontaire qui arbitre uniquement les compétitions dans son club, même sans posséder l'examen – solution dangereuse car non assuré par la fédération en tant qu'arbitre
- **J. LAPLACE** : Les clubs qui n'ont pas d'arbitres ne peuvent pas organiser des qualifications
- **J. LACAVE** : propose de créer une commission pour rechercher des arbitres
 - **B. NASSIET** : Rappel de la nécessité de créer le groupe de travail –
 - **C. BARTHE** : propose d'ouvrir le groupe de travail aux personnes hors élus du comité et aux personnes non arbitres

Décision du CD40 : Création d'un groupe de travail : Georges LOBY, Pascal DESCOUENS (responsable du groupe), Véronique CAPDEVILLE, Bernard NASSIET

Personnes à contacter hors comité : Didier DESBORDES, Didier LAMAGNERE, Jean-Marie RENAUD, Christophe PEYRES, Christian PRADELLES

10. PLANIFICATION CALENDRAIRE

- **ASSEMBLEE GENERALES DES DISTRICTS**
 - District Mont de Marsan à CAMPAGNE – 7 décembre 2019
 - District de Chalosse à TARTAS – 7 décembre 2019
 - District de Dax à St Martin de Hinx – 8 décembre 2019
 - District de Haute Lande – à Labouheyre – 14 décembre 2019
- **PERMANENCES LICENCES 2020**
 - District Mont de Marsan à CAMPAGNE – pas de permanence
 - District de Chalosse à TARTAS – pas de permanence
 - District de Dax à St Martin de Hinx – 3 permanence (une en décembre 2019 et 2 en janvier 2020)
 - District de Haute Lande – une permanence lors de l'AG le 14 décembre
- **FINANCES**
 - 13 décembre – Vérifications des comptes l'après-midi sous condition
 - Budget prévisionnel – pas de date déterminée – Devront être présents les trésoriers des districts – Jacques LACAVE – les présidents des districts

11. TIR DE PRECISION

CALENDRIER PREVISIONNEL

- 31 décembre 2019 – Fin des inscriptions pour la compétition TIR DE PRECISION
- 7 janvier 2020 – Réunion de la commission d'organisation du Tir de Précision (Soustons – 17h30)
- 15/03/2020 – Date butoir de fin de la phase de brassage organisée dans les clubs
- 13/04/2020 – Journée finale – Niveau de chacun des 4 districts
- 01/05/2020 – Journée finale pour les seniors - Niveau Comité des Landes
- 08/05/2020 – Journée finale pour les juniors – Niveau Comité des Landes
- 01/06/2020 – Journée finale Niveau Nouvelle Région

12. CONGRES NATIONAL – 10 et 11 janvier 2020 – LE TOUQUET

- Volontaires : J. LACAVE, Christophe BARTHE, Bernard NASSIET remplacé par Virginie DARRIGADE si nécessaire
- Hébergement retenu – petit appartement
- Transport à déterminer

13. AG COMITE – 18 janvier 2020 - Souprosse

- Accueil des clubs – 14h15
- Début de l'AG – 15h00
- **MENU à 23€** - Velouté de potimarron aux châtaignes / Duo de poissons sur lit de salade au vinaigre Balsamique et Noix de St Jacques / Rôti de bœuf sauce aux cèpes – pommes forestières / Bavarois aux 2 chocolats sur lit de crème anglaise
- RV à 14h00 pour la préparation de la salle
- Chemise blanche – cravate bleue

- **RECOMPENSES**
 - Préciser sur les invitations que les récompenses ne seront remises qu'en mains propres, pas de remise en cas d'absence
 - **Aurélié HONTANG**
 - Bon d'achat ou carte cadeau – 250€ pour Aurélié HONTANG– 100€ Hervé DUFAURE
 - A revoir si championne du monde novembre 2019 – participation aux championnats du monde
 - Triplettes Cadets championne de France – Diplôme de la Région + invitation au repas de l'AG
 - Doublettes Vétérans – Champions d'Aquitaine – Coffrets gourmands
 - Vice-champions territoriaux vétérans – Cartes cadeau 30€
 - Triplettes vétérans
 - Triplettes mixtes
 - Triplettes Provençal
 - **Champions des Landes** – Diplômes et bouteilles de vins personnalisées
 - **Giovanni GARCIA** – 248 points – Diplôme et bouteille de vin personnalisée
 - **CDC Clubs champions** – Diplômes
 - Dirigeants et licenciés méritants
 - **Cyril CEROUTER** – 3 titres de champions de France – carte cadeau à 100€
 - **Lucienne CAMPET – DULON** – Diplôme du CD40
 - **Alain CINI** – Médaille de bronze de la fédération
 - **Anne DARRIGADE** - Médaille de bronze de la fédération

Invitations transmises par le CD40 pour l'AG : maire de Souprosse, journal SUD-OUEST, Anne DARRIGADE, Nadine CAUMONT (secrétaire de Mont de Marsan), vérificateurs aux comptes, Isabelle BARTHE, Fabienne SAUSSES, Jean DESMOULIES, commission électorale (RICORD, MEYROUX, DARRIGADE et DOS SANTOS)

J. LACAVE : 3 démissions – Alain CLAVE, Jean-Paul LABORDE et Olivier CAILLEAUX

B. NASSIET : Elections nécessaires pour étoffer la future mandature

3 districts à représenter : 3 candidats pour une année - 1 Chalosse, 1 Haute Lande et 1 Comité des Landes

14. QUESTIONS DIVERSES

Jacky LAPLACE

- CAMPET et LAMOLERE inférieur à 10 licenciés en 2020 – décision en attente, mais maintien pour 2020
- TàT Vétérans – journée finale passe de 32 à 64 licenciés – décision CD40 pour 64 en 2020
- Maillot de champion des Landes pour les championnats non qualificatifs pour les territoriaux –
Décision du CD40 = NON
- **REMBOURSEMENTS DES FRAIS DE DEPLACEMENTS**
 - Championnats de France – Défraiement de 30 € - Doublettes mixtes – voiture personnelle de **Jacky LAPLACE** – Eviter des déplacements – Economie d'une location de voiture
 - **Ph. DEFICIS** : pourquoi demander de l'argent à un délégué ?
 - **B.NASSIET** : explique la procédure de régularisation des frais engagés –
Voiture personnelle = Frais = Km x 0,20€
 - 0,20€ correspond aux frais d'autoroutes + Frais essence
 - **J. LAPLACE** : Location de voitures plus chère que l'utilisation d'une voiture personnelle
 - **Josiane SAUBESTY** – annonce que la fédération octroie pour les déplacements hors départements –
KM x 0,30€ + Frais d'autoroute + essence
 - **Jacques LACAVE** – Ne pas demander les 30€ à **Jacky LAPLACE**
 - **B. NASSIET** : ne pas proposer un arrangement ponctuel et décider d'une ligne de conduite
 - Décision à prendre en commission des finances

Décision du Comité des Landes pour l'avenir : Frais remboursés = km x 0,20€ + frais de péage

15. REUNIONS PROCHAINES

Prochaine tir de précision – Soustons – mardi 7 janvier 2020 – 16h30

Prochaine réunion du Comité des Landes – Soustons – mardi 7 janvier 2020 – 18h30

Fait le 26 novembre 2019
Le rapporteur de séance
Jean-Jacques LAGIERE